

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 14437**

### Intitulé

*L'accès à la certification n'est plus possible*

Chargé de production de projets artistiques

Nouvel intitulé : Chargé de production de projets artistiques

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
LA NACRE - Rhône Alpes	Directeur

### Niveau et/ou domaine d'activité

**III (Nomenclature de 1969)**

**5 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

323 Techniques de l'image et du son, métiers connexes du spectacle

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le chargé de production est le pilote général des ressources contribuant à concrétiser le projet artistique. Il aide à la décision quant aux démarches à mener pour les réunir, et cherche à créer une synergie entre les partenaires du projet afin d'impulser une énergie autour de la future création artistique.

Il réalise les activités suivantes:

1 - Positionnement du projet

Situer un projet de création dans son contexte et en déterminer les conditions artistiques et économiques de réalisation

2- Organisation du processus de production

Construire, suivre, ajuster toutes les procédures et les outils utiles au processus de production

3 - Communication, promotion et commercialisation

Communiquer, promouvoir, commercialiser pour rendre visible, lisible, partageable le projet artistique

4 - Gestion budgétaire

Elaborer et suivre le budget d'une production pour assurer sa viabilité et amorcer la création d'un prochain projet

5- Gestion juridique

Construire, suivre, ajuster toutes les procédures et les outils utiles au processus de production

Deux activités d'approfondissement aux choix

6 - Pilotage de projets européens ou internationaux

Concevoir et mettre en œuvre une co-production ou une tournée en Europe ou plus largement à l'international pour développer les partenariats et les possibilités d'exploitation du spectacle

7 - Conduite de projet de production et de distribution de produits audio-visuels liés au spectacle vivant

Définir le cadre et les contours d'un projet audio-visuel en relation avec la production d'un spectacle

Les capacités attestées :

\* réaliser le repérage exhaustif mais pertinent des partenaires institutionnels, professionnels, privés, programmeurs pouvant accompagner la réalisation et la diffusion du projet artistique

\* élaborer des hypothèses d'actions qui vont permettre la réalisation de production ou aider à la communication (action culturelle, résidence, produits dérivés, ...)

\* mettre en synergie et en cohérence des différentes ressources liées au projet (humaines, financières, techniques, partenariales) au travers de la présentation et du budget

\* élaborer le cahier des charges d'un projet de résidence

\* concevoir un dossier de production/diffusion sur le fond et la forme

\* choisir la nature d'un contrat et ses clauses et de le rédiger (contrat de cession, coréalisation, contrat de travail, ...)

\* élaborer une tournée dans un pays européen

\* décrypter un programme européen qui corresponde potentiellement au projet de structure en mesurant les obligations et les attentes

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

art - culture -spectacle vivant-musique-théâtre-danse-cirque-arts de la rue

Chargé de production-Chargé de diffusion

Attaché de production

Attaché de diffusion

Administrateur de production

**Codes des fiches ROME les plus proches :**

L1302 : Production et administration spectacle, cinéma et audiovisuel

### Modalités d'accès à cette certification

**Descriptif des composantes de la certification :**

Après un parcours de formation ou par VAE, les composantes sont identiques :

- Positionnement d'un projet artistique

- Organisation du processus de production
- Communication, promotion, commercialisation
- Gestion budgétaire
- Gestion juridique
- Pilotage d'un projet culturel à l'échelle européenne ou internationale
- Ou Conduite d'une production audio-visuelle en lien avec le spectacle vivant

Après un parcours de formation, les modalités d'évaluation sont

- Elaboration d'un dossier de synthèse soutenu lors d'un entretien devant un jury :
- phase 1 : le sujet est donné 4 semaines en amont de son rendu écrit par l'apprenant. Ce sujet est individualisé. Il s'agit d'un réel projet de spectacle présenté dans ses grandes lignes :
  - o intention artistique
  - o budget prévu
  - o nombres d'artistes sur le plateau
  - o partenaires déjà approchés

Pour le candidat, il s'agit de démontrer sa capacité à monter une production en étant cohérent entre le fond et la forme, les différents paramètres que sont la dimension artistique, les éléments juridiques, les données budgétaires, le type de partenariat.

- phase 2 du dossier de synthèse est un entretien avec un jury. Le candidat doit alors argumenter les orientations dans lesquelles il a inscrit la production y compris en démontrant les limites ou les insuffisances.
- Une résolution écrite de cas de gestion sur une problème comprenant le coût plateau et la détermination d'un prix de vente.
- Une résolution écrite de cas sur des données fiscales et sociales nationales et internationales dans le cas d'une tournée par exemple.
- Une étude de cas méthodologique, comportant des questions sur les méthodes et démarches administratives liées à une tournée internationale ou une co-production bilatérale avec un partenaire européen.
- Une mini-étude de cas permettant de vérifier la bonne utilisation d'une méthodologie adaptée à la production audio-visuelle - environnement partenarial, temporalité, budget, logistique

Par une démarche VAE, le candidat doit démontrer posséder les compétences concernant les 6 composantes par le biais de deux expériences de production-diffusion qu'il a monté au cours des 3 années exigées.

**Validité des composantes acquises : 5 an(s)**

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI/NON		COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant		X	
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		Président : Membre de la direction de la NACRe +2 à 4 personnes dont toujours 2 professionnels extérieurs à la structure
En contrat de professionnalisation	X		Président : Membre de la direction de la NACRe +2 à 4 personnes dont toujours 2 professionnels extérieurs à la structure
Par candidature individuelle	X		Président : Membre de la direction de la NACRe +2 à 4 personnes dont toujours 2 professionnels extérieurs à la structure
Par expérience dispositif VAE prévu en 2007	X		Président : Membre de la direction de la NACRe +2 à 4 personnes dont toujours 2 professionnels extérieurs à la structure (parité employeur, salarié)

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

**LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS**

**ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX**

**Base légale**

**Référence du décret général :**

**Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :**

Arrêté du 13 novembre 2009 publié au Journal Officiel du 21 novembre 2009 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour deux ans, au niveau III, sous l'intitulé Chargé de production de projets artistiques avec

effet au 21 novembre 2009, jusqu'au 21 novembre 2011.

**Référence du décret et/ou arrêté VAE :**

**Références autres :**

Arrêté du 5 avril 2012 publié au Journal Officiel du 14 avril 2012 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau III, sous l'intitulé "Chargé de production de projets artistiques" avec effet au 21 novembre 2011 jusqu'au 14 avril 2017.

**Pour plus d'informations**

**Statistiques :**

10 certifiés par an

**Autres sources d'information :**

<http://www.la-nacre.org>

Centre national du Théâtre

Hors les Murs

IRMA

**Lieu(x) de certification :**

LA NACRE - Rhône Alpes : Auvergne Rhône-Alpes - Rhône ( 69) [Villeurbanne]

La NACRE

la Minoterie du Pôle Pixel

26, rue Emile Decorps

69100 VILLEURBANNE

Tél : 04 72 77 84 30

**Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :**

La NACRE

la Minoterie du Pôle Pixel

26, rue Emile Decorps

69100 VILLEURBANNE

Tél : 04 72 77 84 30

**Historique de la certification :**

La formation de la NACRE « Chargé de production de projets artistiques » existe depuis 2007. La certification avec l'inscription au RNCP est datée de 2009.

**Certification précédente :** [Chargé de production de projets artistiques](#)

**Certification suivante :** [Chargé de production de projets artistiques](#)